

Dans tout le département, on laisse l'arbre s'élever sur plusieurs pieds, tandis que dans le Var, surtout au sud-est, il croît sur un seul pied. La cueillette commence, dans les Bouches-du-Rhône, dès les premiers jours de novembre, et se prolonge jusqu'à la fin de décembre; à Aix, à Marseille, on cueille l'olive dès qu'elle change de couleur, ce qui donne à l'huile un goût de fruit très-prononcé. Ailleurs, on attend un plus grand degré de maturité; le fruit rend alors davantage, mais l'huile est moins fine. L'huile d'Aix, qui est de qualité supérieure, s'obtient en cueillant à la main et sans le secours de gaules le fruit, dès qu'il a complètement changé de couleur, en évitant soigneusement de mêler les feuilles avec le fruit, en étendant les olives pour les faire ressuyer avant de les détrier, mais sans les empiler, ce qui les ferait fermenter, enfin, en ne différenciant pas de les détrier plus de cinq ou six jours après la cueillette.

Le sol aride du département des Bouches-du-Rhône n'est guère propre à l'élevage des bêtes bovines; la Camargue seule et quelques localités bien arrosées peuvent l'entreprendre avec quelque succès. Par contre, l'élevage des bêtes ovines est aussi facile que productif. Les troupeaux passent généralement sept mois dans le département. Pendant les fortes chaleurs, du 31 mai au 1^{er} novembre, on les conduit dans les Alpes.

En résumé, ce département est un des plus remarquables, tant par la variété que par la qualité de ses productions. Dans ces dernières années, l'agriculture y a fait de notables progrès. La grande majorité des habitants de la campagne vit dans l'aisance.

Il n'est pas rare, aujourd'hui surtout, de voir les industriels et les commerçants établis dans les grands centres acheter des domaines qu'ils n'habitent pas. Cette circonstance a déjà frappé l'attention de plusieurs agronomes; mais aucun d'eux, que nous sachions, n'y a vu un danger. Pour nous, il faut l'avouer, il n'en est pas de même, et nous voyons là, du moins pour le présent, un obstacle sérieux à l'amélioration de la culture. Le bon La Fontaine n'avait pas tort lorsqu'il disait : *Il n'est pour voir que l'œil du maître*. L'absence du maître présente, nous en sommes convaincu, un danger très-réel, et il en sera de même tant que l'agriculture demeurera dans l'état d'infériorité où elle se trouve vis-à-vis des autres industries; tant qu'il sera, pour ainsi dire, impossible de trouver des hommes intelligents, possédant toutes les connaissances nécessaires pour diriger une grande exploitation.

BOUCHESEICHE (Jean-Baptiste), géographe français, né à Chaumont (Champagne), en 1760, mort en 1845. Il étudia et professa chez les pères de la doctrine chrétienne, fut ensuite chef d'institution à Paris, puis, pendant vingt ans, chef de plusieurs divisions à la préfecture de police. Parmi ses ouvrages, on distingue : *Géographie nationale* (1790); *Description abrégée de la France* (1790); *Notions élémentaires de géographie* (1796), admis au nombre des livres classiques par le jury de l'instruction publique; *Description de l'Indoustan*, traduit de l'anglais (1800, 3 vol. in-8°), etc.

BOUCHE-SOUS-TROTTOIR s. f. Ouverture rectangulaire pratiquée à la partie inférieure de la bordure d'un trottoir, pour donner passage aux eaux du caniveau, qui tombent ensuite dans un puits d'aqueduc situé sous cet orifice : Les Bouches-sous-trottoirs remplacent avantageusement les ouvertures grillées des puits d'aqueducs, qui n'offrent pas à l'eau un débouché assez libre et s'obstruent facilement. (E. Clément.)

BOUCHET s. m. (bou-ché). Boisson aujourd'hui inusitée, que l'on composait avec du vin, du sucre et de la cannelle, et qui avait succédé à l'hypocras.

— Pêch. Corde attachée au bout des drêges.

— Hortie. Variété de poire qu'on appelle aussi **POIRE DE BOUCHET** : *Acheter du BOUCHET, de la poire de BOUCHET*.

BOUCHET (Lé), hameau de France (Seine-et-Oise), comm. de Vert-le-Petit, arrond. et à 12 kilom. S.-O. de Corbeil, 76 hab. Près de ce village existait autrefois un château, que le secrétaire d'Etat Henri de Guénégaud avait reçu en échange de l'hôtel Conti, sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui l'hôtel des Monnaies. Ce château, érigé en marquisat en 1682 par Louis XIV, fut habité par Duquesne, qui y mourut en 1688. Il ne reste aujourd'hui de cette ancienne demeure seigneuriale qu'une simple maison de campagne, près de laquelle l'Etat a établi une poudrerie produisant annuellement 700,000 kilogr. de poudre.

BOUCHET (Jean), poète et écrivain français, né à Poitiers en 1476, mort vers 1550. Fils d'un procureur, et resté fort jeune sous la tutelle de sa mère, qui soigna son éducation, il montra de bonne heure un véritable talent pour la poésie. A peine âgé de vingt ans, il présenta, en 1496, à Lyon, quelques-unes de ses productions à Charles VIII. Le roi, satisfait de cet hommage, ordonna qu'un emploi fût donné à Jean Bouchet : *Ce que fortune, dit le poète, ne voulut à mon grand regret et perte*. Il n'obtint rien, et dut embrasser la profession de son père. La peste s'étant déclarée à Poitiers, il se retira à la campagne, où il produisit de nombreux ouvrages en vers et en

prose. Ces ouvrages, écrits dans un style qui nous paraît aujourd'hui bizarre, nous donnent une idée curieuse de l'état des esprits dans ces temps où notre langue commençait à sortir de son enfance. Nous citerons seulement les suivants : *L'Amoureux transi sans espoir* (Lyon, 1507, in-4°), où l'on trouve entremêlées des pièces de poésie et de prose; le *Livret des angoisses et des remèdes d'amour du traverser en son adolescence* (Poitiers, 1537, in-4°); les *Regnards traversants les périlleuses voies des folles flânes du monde* (in-fol.); le *Chapelet des princes et la déploration de l'Eglise militante sur les persécutions* (1517, in-fol.); les *Cantiques de la sainte et dévote âme amoureuse et épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (Lyon, 1540, in-16); le *Panegyrique du chevalier sans reproches ou la Vie et les gestes de Louis de la Trémoille* (1527, in-4°); *Annales d'Aquitaine, faits et gestes en semaine des rois de France et d'Angleterre, pays de Naples et de Milan* (Poitiers, 1535, in-fol.); un de ses écrits les plus importants; le *Labyrinthe de fortune et le Séjour des trois nobles dames la Foi, l'Espérance et la Charité* (1524, in-4°); *Histoire et chronique de Clotaire I^{er}, roi de France, et de sainte Radegonde, son épouse* (1527, in-4°); les *Epîtres morales et familières du traverser* (1545, in-fol.), le plus intéressant de ses ouvrages. « Chaque épitre, dit Gouget, est une espèce de traité complet sur les devoirs et les obligations de chaque état et de chaque condition, depuis la couronne jusqu'à la boulette. » Citons enfin le *Jugement poétique de l'honneur féminin et séjour des illustres, claires et honnêtes dames, avec une apologie en prose* (Poitiers, 1536, in-8°), où il fait l'éloge des femmes célèbres dans l'histoire et dans la Fable.

Doué d'une vive imagination, et écrivain d'une extrême fécondité, Jean Bouchet était en grande estime auprès de ses contemporains qui faisaient grand cas de ses ouvrages. Il est le premier poète, qui se soit astreint, dans la plupart de ses vers, au mélange alternatif des rimes masculines et féminines, fait qui a de l'intérêt pour l'histoire de notre poésie nationale.

La pièce intitulée *Aux Rois* commence ainsi :

Se garde bien un roi d'estre superbe,
Fier, arrogant et d'avoir osar acerbe;
Pense qu'il est fait de sang corrompu
Comme je suis, et quand son corps rompu
Sera par mort, deviendra vers et poudre;
Et que sujet est à tonnerre et foudre,
A chaud et froid, à soif, aussi à faim;
Et bien souvent advient qu'il est moins sain
Et plus sujet qu'un autre à maladie;
Il n'a rien plus qu'un pauvre, quel qu'en die,
Fors le souci de son sceptre garder,
Et nuit et jour veiller et regarder...

Après avoir rappelé la fin tragique de plusieurs princes de l'antiquité, le poète conclut fort sagement :

... Et dis que tous les rois
Doivent sur tous estre doux et courtois.

BOUCHET (Guillaume, sieur de BROCCOURT), écrivain et libraire français, né à Poitiers en 1526, mort dans la même ville en 1606. Issu d'une famille d'imprimeurs, il exerça la profession de libraire dans sa ville natale, où le suffrage de ses concitoyens l'éleva à la dignité de consul. Scévole de Sainte-Marthe a adressé une ode à ce lettré poitevin. On a de Guillaume Bouchet un ouvrage intitulé *les Séries*, qu'il composa et éditait lui-même (1584, in-4°), et qui a eu plusieurs éditions. C'est un recueil de plaisanteries, de quolibets quelquefois obscènes, mêlés çà et là de pensées plus sérieuses. On a comparé ce livre, qui est en prose mêlée de vers, au *Cymbalum mundi* de Bonaventure Desperriers et au *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville. Les anecdotes et les bons mots licencieux que l'on y trouve ont été reproduits depuis dans une foule d'ouvrages du même genre. On y reconnaît une instruction variée, des citations en grand nombre de nos vieux poètes, et des imitations en vers de quelques poètes anciens. Cet auteur était lié d'amitié avec Jacques du Fouilleux, autre poète du même temps, avec Jean de la Pérouse pour lequel il composa une lettre-préface, et avec Jean Boiceau de la Borderie.

Voici deux petites pièces qui suffiront à faire connaître la manière naïve, nette et facile du bon Guillaume Bouchet de Broccourt, dont nous ne connaissons que neuf morceaux de peu d'étendue, à l'exception d'un seul, le *Besoin d'aimer*, qui est de vingt-deux vers. Le douzain suivant s'adresse à un mari trompé et peu flatté de l'être, à ce qu'il semble :

De quoy sert de vous fâcher
Pour ne pouvoir pas cacher
Les deux cornes qui vous sortent?
Les satyres, demi-dieux
Qui sont gailards et joyeux,
En toutes saillies les portent.
Si vous élevez les yeux
Vers les signes radieux
Dont le ciel fait si grand feste,
Les plus honorés de tous
Sont les trois qui, comme vous,
Ont les cornes sur la teste.

La consolation n'est-elle pas des plus comiques?

L'épigramme dirigée contre un membre du

corps des consuls nous paraît assez plaisante aussi :

Un boucher, consul de village,
Fut envoyé loing pour chercher
Un prescheur, docte personnage,
Qui vint en caresses prescher;
Or on fit de lui approcher
Demy-douzaine, en un couvent;
Le plus gros fut prins du boucher
Cuidant qu'il fût le plus sçavant.

Notre naïf boucher faisait comme s'il avait été à Poissy, au milieu d'un troupeau de bœufs.

BOUCHET (sieur d'AMBILLON, René), poète français, né à Poitiers dans le xvi^e siècle. Il était pourvu d'une petite charge de judicature en province. Ses poésies furent imprimées à Paris en 1609, par Robert Estienne, sous ce titre : *la Sidère pastorale, plus les amours de Sidère, de Pasithée, et autres poésies* (6 vol. in-8°).

BOUCHET (Pierre), poète français, né à La Rochelle dans le xvi^e siècle. Il donna une traduction en vers français de la *Pandora*, poème latin d'Ollivier, évêque d'Angers. Cette traduction a pour titre : *la Pandora ou Description de la fable et fiction poétique de l'origine des femmes, cause des maux qui sont survenus dans le monde* (Poitiers, 1548).

BOUCHET (Jean du), généalogiste français, né en 1599, mort en 1684. Il fut chevalier de l'ordre du roi, conseiller et maître d'hôtel ordinaire. On lui doit : *la Véritable origine de la seconde et troisième lignées de la maison de France* (Paris, 1661, in-fol.), où il fait descendre la seconde race de Ferreolus, premier préfet des Gaules; *Histoire généalogique de la maison de Courtenay* (1661, in-fol.); *Preuves de l'histoire généalogique de la maison de Coligny* (1662, in-fol.); *Table généalogique des comtes d'Auvergne* (1665, in-fol.); *Table généalogique des anciens vicomtes de la Marche* (1682, in-fol.), et une nouvelle édition de *l'Histoire de Louis de Bourbon, premier duc de Montpensier*, par Coustureau, avec des additions (1642, in-4°).

BOUCHET (Claude-Antoine), chirurgien, né à Lyon en 1785, mort en 1839. Chirurgien de l'hôtel-Dieu dans sa ville natale, il employa le premier la méthode d'amputation universellement adoptée depuis et fit faire d'importants progrès à son art, soit par de nouvelles méthodes d'opération, soit par l'invention d'instruments, entre autres de la gouttière brisée pour les tumeurs blanches du genou.

BOUCHET (Jules-Frédéric), architecte, dessinateur et graveur, né à Paris en 1799, mort en 1860. Il était fils d'un peintre, grand prix de Rome, qui s'était fait connaître par de bons portraits. Elève de Percier, le jeune Bouchet remporta, en 1822, le deuxième grand prix de Rome; mais, impatient de voir l'Italie, de la parcourir en pleine liberté, il ne sut pas attendre et partit. Pendant cinq années consécutives, il étudia pas à pas les œuvres les plus pures de l'antiquité, mesurant tout et dessinant sur place. Le résultat de ses études fut son remarquable ouvrage : *les Compositions antiques*, qu'il fit paraître en 1831, compositions non-seulement inventées et dessinées, mais gravées par lui, et merveilleusement bien. Le texte en est sobre, clair et précis. Sa dernière publication, le *Laurentin*, maison de campagne de Pliny, est dédiée à « ceux de ses confrères qui sont restés fidèles aux traditions de l'art grec et romain. » Cependant Jules Bouchet avait aussi le culte des monuments que l'art moderne doit à l'imitation des arts de la Grèce, témoin la *Villa Pia*, charmant édifice construit au xvi^e siècle par Perro Ligorio, et qu'il a décrite en 1837, en collaboration avec M. Raoul-Rochette. Nommé, à son retour d'Italie en 1829, inspecteur des travaux de la Bibliothèque royale, il fut, en 1842, attaché au même titre aux travaux du tombeau de Napoléon, presque terminé à la mort de Visconti, dont Bouchet sut respecter scrupuleusement les dispositions, se bornant à embellir les abords du monument. Parmi ses œuvres d'art, nous citerons encore : *Vues et plans de la villa Pia*; *Thermes de Pompéi* (1850); le *Forum et la basilique de Fano* (1853); ses aquarelles représentant *l'Intérieur de Saint-Marc*, le *Vieux palais de Florence*, la *Nouvelle galerie de Saint-Louis à Paris*, etc. On lui doit également quelques écrits : la *Villa Pia* (1837); le *Laurentin ou Maison de Pliny* (1852); *Exercices de dessin pour les candidats à l'Ecole centrale* (1854), etc.

BOUCHET DE LA GETIERE (François-Jean-Baptiste), hippographe français, né à Niort en 1737, mort à Paris en 1801. Il fut inspecteur des haras sous Louis XV et sous la République. En l'an VI, un décret ordonna, pour cause d'utilité publique, l'impression d'un ouvrage qu'il venait de composer sous ce titre : *Observations sur les différentes qualités du sol de la France, relativement à la propagation des meilleures races de chevaux*.

BOUCHETEL ou **BOCHETEL** (Guillaume), homme d'Etat français, originaire du Berry, mort en 1558. Il succéda à son frère, en qualité de secrétaire du roi François I^{er}, qui le chargea en 1546 de traiter de la paix avec l'Angleterre. Il fut également employé par Henri II. On lui attribue quelques ouvrages, entre autres : *l'Ordre et la forme de l'entrée de la reine Eléonore d'Autriche en la ville de Paris, et de son sacre et couronnement* (1532)

BOUCHETON (A) loc. adv. (a-bou-cho-ton — rad. *bouche*). Techn. Se dit de la manière de poser certaines pièces de poterie dans le four, en les renversant sur l'ouverture supérieure, au lieu de les poser debout sur leur pied : *Les soupières et les tasses se cuisent à BOUCHETON*.

BOUCHE-TROU s. m. (de *boucher* et *trou*). Personne ou objet qui ne sert qu'à combler une place vide, à figurer, à faire nombre : *Ces meubles ne sont pas beaux, mais ce sont des BOUCHE-TROUS. Nous sommes un ministère BOUCHE-TROU*. (Balz.) || En argot de théâtre, on dit aussi **UTILITÉ**.

BOUCHETTE s. f. (bou-chè-te — dim. de *bouche*). Petite bouche gracieuse :

Quand un petit enfant dans sa couche repose,
J'aime à voir ses yeux clos et sa bouchette rose.
A. BRIZEUX.

Elle prit sa tête blonde,
Serra sa bouchette ronde,
... et l'embrassa.

SAINT-EUVE.

BOUCHETTE (Joseph), géographe canadien, qui fut lieutenant-colonel et directeur général du cadastre du bas Canada. Il a publié, en anglais, une excellente *Description topographique de la province du bas Canada, accompagnée de différentes vues, plans de ports, batteries, etc.* (1815).

BOUCHETURE s. f. (bou-che-tu-re — rad. *boucher*). Clôture d'un champ cultivé, destinée à le protéger contre les bestiaux. || Ce mot est vieux.

BOUCHEUL (Joseph), jurisculte français, né au Dorat (basse Marche), mort en 1706. Il publia deux ouvrages intéressants pour l'histoire du droit : *Corps et compilation de tous les commentateurs sur la coutume du Poitou* (1727, 2 vol. in-fol.), et *Traité des successions contractuelles* (1727).

BOUCHEUR s. m. (bou-cheur — rad. *boucher*). Techn. Dans les verreries, Nom donné aux ouvriers qui ajustent le bouchon de verre à chaque carafe ou flacon.

BOUCHIERE s. f. (bou-chi-ère). Lieu planté de buis. || Vieux mot.

BOUCHIN s. m. (bou-chain). Anc. mar. Largeur maximum d'un navire, prise de dehors en dehors.

BOUCHIN (Etienne), jurisculte et magistrat français, né en Bourgogne, mort dans la première partie du xvi^e siècle. Il fut conseiller et procureur du roi à Beaune. Il a laissé : *Plaidoies et conclusions* (Dijon, 1618); *Discours consolatoires sur les longs soupirs et trop fréquentes larmes causées par la mort de M. de Termes, grand écuyer de France* (1622); le *Magistrat parfait ou le Modèle des qualités d'un bon juge et parfait magistrat exempt des revers de la fortune* (Paris, 1632). « Bouchin avait beaucoup de lecture, dit Bayle; mais, selon l'usage d'alors, il l'étalait avec trop de profusion, en même temps qu'il abusait de la citation des auteurs grecs et latins. »

BOUCHITTÉ (Louis-Firmin-Hervé), philosophe français, né à Paris en 1795. Elève de l'Ecole normale, il a été successivement professeur d'histoire à Versailles, inspecteur de l'académie de Paris (1845) et recteur des académies d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise. Il a publié, entre autres ouvrages : *De la philosophie dans ses rapports avec les sciences morales, la littérature et les arts* (1837); *Histoire des preuves de l'existence de Dieu* (1841, in-8°); le *Rationalisme chrétien à la fin du xix^e siècle* (1842), ouvrage couronné par l'Académie; *Confiance en Dieu* (1849, in-8°); *Leçons d'histoire ancienne* (1855, in-8°); *Notice sur la vie et les œuvres de Philippe de Champagne*; *Poussin, sa vie et son œuvre* (1858, in-8°), etc. On a également de M. Bouchitté des articles insérés dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, et divers travaux publiés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales*.

BOUCHOIR s. m. (bou-choir — rad. *boucher*). Techn. Plaque de fer dont on ferme la bouche d'un four.

BOUCHON s. m. (bou-chon — rad. *boucher*). Pièce conique ou cylindrique, que l'on enfonce dans un goulot ou dans une ouverture pour la boucher : *Un bouchon de bouteille, de carafe, de flacon. Un bouchon de tonneau. Un bouchon en liège, en verre, en bois. Faire sauter le BOUCHON d'une bouteille de champagne. Enfoncer davantage le BOUCHON. C'était un BOUCHON de carafe taillé à facettes, comme un diamant.* (Fr. Soulié.)

Le bouchon part, l'esprit pétillait.
BÉRANGER.

— *Goût de bouchon*, *Goût que communiquent aux vins en bouteille les bouchons trop vieux ou peu sains*.

— Fam. *Aimer à faire sauter le bouchon*, *Aimer à boire*. Se dit par allusion aux vins mousseux dont le gaz fait bruyamment partir le bouchon.

— Pop. *A bouchon*, Sur le ventre, sur la face : *Tomber à BOUCHON. Se coucher à BOUCHON. Se mettre à BOUCHON*. || Cette locution est particulièrement lyonnaise.

— Jeux. Jeu dans lequel on place de l'argent sur un bouchon de liège, qu'on cherche à renverser avec un palet ou une pièce de monnaie : *Jouer au BOUCHON. Faire une partie de BOUCHON*.

— Pêch. Morceau de liège destiné à soute-